

COMMISSION TECHNIQUE REGIONALE

Mesdames et Messieurs les présidents,

Comme dit le proverbe "Une fois n'est pas coutume" et je l'espère bien car ce rapport de la Commission Technique Régionale est très particulier sur bien des points.

En effet suite à la réorganisation du planning fédéral national imposé par notre ministère de tutelle ce rapport ne porte que sur une période de 8 mois soit du 1^{er} janvier au 31 août 2020.

Durant cette période nous avons traversé la COVID et le confinement qui ont mis à mal, voir à l'arrêt, la majorité de nos activités.

De plus durant toute cette période et bien avant janvier il nous était impossible d'accéder à la base fédérale nationale ce qui rendait problématique l'enregistrement de nos bordereaux et qui nous a posé bien des soucis auprès de nos licenciés.

Depuis la dernière Assemblée Générale Régionale en février dernier et durant ces 8 mois il a été réalisé sous le contrôle de notre Commission Technique Régionale que très peu d'activités.

Activité Guide de Palanquée (Niveau IV) :

La majorité des CODEP ont annulé leur stage final et l'examen GP-N4 qu'ils avaient programmés au printemps et seulement 3 CODEP ont reportés leur session d'examen sur juillet et septembre avec des sessions relativement réduites ne dépassant pas 8 candidats.

Activités Initiateur et TSI :

Suite à la fermeture générale des piscines de notre région à partir de mi-mars aucune session d'examen Initiateur ni de TSI n'a vu le jour durant toute cette période.

Sur une année glissante, soit de septembre 2019 à fin août 2020, nous n'avons eu qu'une cinquantaine de candidats contre près de 280 candidats sur la même période de l'année précédente.

Activité MF1 :

Côté MF1 nous avons finalisé de justesse les derniers stages Initiaux programmés avant le confinement mais malheureusement le stage final et l'examen MF1 initialement prévu en avril à Boulouris a été annulé.

La grande majorité des candidats qui s'étaient inscrits à ce stage se sont reportés sur le stage final et l'examen MF1 de septembre à Niolon ce qui nous a permis d'organiser une très belle session avec 18 candidats et 9 encadrants.

Une autre session (stage final et examen MF1) a eu lieu fin septembre au lac des plongeurs à Beaumont sur-Oise.

Activité MF2 :

A l'identique du reste de nos activités le stage en situation prévu en avril à Niolon a été annulé ainsi qu'une grande partie des cours pédagogiques programmés en présentiel par la CTR et les CODEP.

En contrepartie à partir d'avril de nombreux cours et séances pédagogiques ont été organisés en visioconférence par la CTR et certains CODEP.

De plus des participations à des stages en situation, en juillet à Hendaye et en août à Niolon, ont été organisées ce qui a permis à huit de nos stagiaires de pouvoir s'entraîner en milieu naturel.

Chaque participation a regroupé 4 stagiaires et deux encadrants.

Activité Handisub :

L'Activité "Handisub" elle aussi a subi de plein fouet la COVID.

Après une belle participation de nos responsables au salon de la plongée une sortie Handisub Ile-de-France étaient programmée en juillet à Marsa-Alam. Après avoir été reportée en octobre pour des raisons sanitaires cette sortie a finalement été annulée.

Seulement quelques formations de EH1 ont été organisées avant le confinement.

Activité secourisme Subaquatique :

Idem que les autres activités, l'activité Secourisme Subaquatique n'a enregistré que très peu de formations ANTEOR et délivré que quelques cartes par équivalence.

Activité TIV :

Sur une année glissante, soit de septembre 2019 à août 2020, 96 TIV ont été formés contre 154 sur la même période un an avant et 186 recyclés contre 179 l'année précédente.

Seulement 3 TIV ont été réactivés ce qui reste très marginal.

Le Collège des Instructeurs :

Sur le premier semestre 2020 le collège était composé de 4 IN, 18 IR dont 20,8% de femmes, 2 INS, 4 IRS et 4 IR Honoraire.

Malgré la COVID et le confinement tous ces instructrices et instructeurs ont continué à œuvrer pour leur club, leur département et la CTR.

Pour compléter toutes ces informations je vous rappelle qu'une permanence de la CTR est assurée tous les mardi soir au siège du Comité Régional à Paris, rue de Romainville, de 19h30 à 21h00 à l'exception des périodes de fin d'année et du 14 juillet à fin août.

Lors de ces permanences nous répondons aux appels téléphoniques ainsi qu'aux différents courriers. Une multitude de dossiers et fichiers sont traités, de nombreux bordereaux de notes sont contrôlés, archivés et enregistrés dans la base fédérale via Internet (lorsque ça marche !), sans oublier le remplissage et l'envoi des diplômes, des clés USB, des factures, des attestations et des carnets pédagogiques.

Toutes ces activités et permanences comptabilisent plusieurs centaines d'heures de travail chaque année.

Pour finir, je remercie Mr Francis MERLO notre président du Comité Régional et l'ensemble du Comité Directeur pour la confiance et le soutien qu'ils nous ont apporté durant toute cette période, je remercie aussi toute l'équipe de la CTR, les responsables d'activités et les Instructeurs pour le travail accompli malgré la situation épidémique ainsi que tous les encadrants(es) qui ont continué à participer à la formation des plongeuses, plongeurs et des futurs moniteurs de notre Région.

Sans oublier les deux secrétaires de notre Comité, Marie et Natacha, ainsi que Viviane la secrétaire de la CTR pour toute l'aide administrative qu'elles nous apportent.

Subaquatiquement.

Patrick LAMERAT
FFESSM – Ile-de-France
Président de la CTR